



FILIÈRE DE SANTÉ ODONTOLOGIE

Offre de formation 2025-2026



ODONTOLOGIE

► ACCÈS À LA FILIÈRE DE SANTÉ ODONTOLOGIE

Il existe sur Parcoursup 2 parcours d'accès aux filières de santé Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP) :

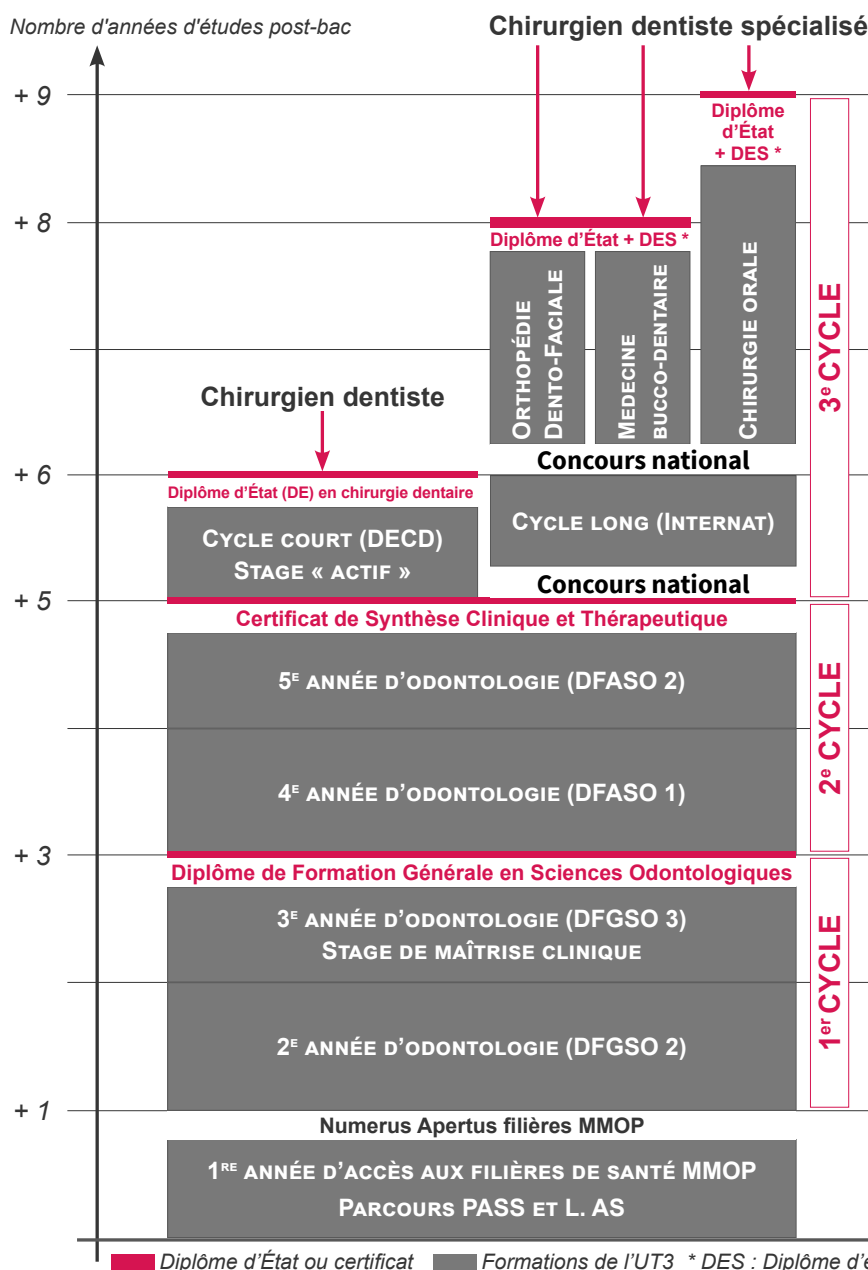
- > un **parcours spécifique « accès santé » (PASS)** ;
- > une **licence avec l'option « accès santé » (L. AS)**.

Sont admis à s'inscrire en deuxième année d'Odontologie :

- > **les étudiantes et les étudiants ayant validé une première année dans un des parcours d'accès** cités ci-dessus et ayant satisfait aux épreuves de sélection MMOP.
- > **les étudiants de licence 2 ou de licence 3** ayant validé préalablement l'option santé et ayant satisfait aux épreuves de sélection MMOP.

► COMMENT SONT ORGANISÉES LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE ?

La formation dure de **6 à 9 ans** selon la spécialité choisie. Elle est organisée en **3 cycles**.



► Diplôme d'État

Le DE de docteur en chirurgie dentaire est validé par la soutenance d'une thèse, en prêtant le serment d'Hippocrate, ce qui autorise l'exercice de la profession.

► Contrat engagement service public (CESP) Médecine / Odontologie

- Il s'adresse aux étudiants de médecine et d'odontologie de 2^e et 3^e cycle.
- Ce contrat ouvre droit à une allocation mensuelle brute de 1 200 euros imposable.
- En contrepartie de cette allocation, les étudiants ou internes s'engagent à exercer leurs fonctions à compter de la fin de leur formation dans les lieux d'exercice où l'offre de soins est menacée ou insuffisante.
- La durée de l'engagement est égale à celle pendant laquelle l'allocation leur a été versée et ne peut être inférieure à 2 ans.

► LA FORMATION

► 2^E ET 3^E ANNÉES D'ODONTOLOGIE (Premier cycle : 3 ans)

Dès le début du cursus en Odontologie, l'étudiant bénéficie **d'une première immersion en milieu hospitalier** par l'intermédiaire du stage d'initiation aux soins infirmiers. A ce stade, son rôle reste celui d'un observateur.

Par ailleurs, les enseignements théoriques (fondamentaux et cliniques) et l'enseignement par simulation occupent une large part de l'emploi du temps.

Lors de l'enseignement pratique, les étudiants travaillent sur des **simulateurs et se retrouvent dans des conditions d'exercice très proches de la réalité**. Les exercices sont pratiqués à « l'Institut de simulation en santé orale » (ISSO) de la composante odontologie qui dispose d'un plateau technique de formation adéquat.

En 3^e année, le **stage de maîtrise clinique permet une deuxième immersion** dans le service de médecine bucco-dentaire du CHU de Toulouse, préparant ainsi à l'activité clinique à venir.

Ce premier cycle débouche sur le Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO).

► 4^E ET 5^E ANNÉES D'ODONTOLOGIE (Deuxième cycle : 2 ans)

Les 4^e et 5^e années sont les **années d'activités cliniques** proprement dites, les étudiants sont **externes des hôpitaux** de Toulouse. Ils traduisent leurs connaissances académiques en compétences professionnelles en donnant les premiers soins aux patients, encadrés par des enseignants hospitalo-universitaires et praticiens hospitaliers.

Pour mieux connaître le milieu hospitalier, ils effectuent également un stage hors service d'odontologie dans un autre service du CHU ou en clinique agréée : ORL, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie plastique...

La validation de la 5^e année passe par l'obtention du **Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT)**. Cet examen permet à l'étudiant d'effectuer des remplacements en cabinet libéral dès la fin de la 5^e année.

► DE LA 6^E À LA 9^E ANNÉE D'ODONTOLOGIE (Troisième cycle : de 1 à 4 ans)

A l'issue de la 5^e année, les étudiants poursuivent en **3^e cycle, soit en cycle court, soit en cycle long**.

> CYCLE COURT : 1 AN (DIPLOME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE - DECD)

Il est constitué d'une seule année, et **prépare à l'exercice autonome de la profession**. Les étudiants sont encore **externes salariés des hôpitaux** et abordent du côté universitaire des notions liées à leur insertion professionnelle et à l'économie de la santé.

Ils effectuent aussi un stage actif en cabinet libéral, d'une durée de 250 heures, chez un chirurgien - dentiste maître de stage agréé. Ce stage doit permettre à l'étudiant de mettre en application, dans le cadre d'une autonomie contrôlée, les connaissances théoriques, pratiques et cliniques acquises au cours des études.

> CYCLE LONG : 3 OU 4 ANS (INTERNAT)

L'accès au cycle long se fait **sur concours national**. Il est nécessaire d'être classé en rang utile au concours de l'internat, que l'on peut présenter **en 5^e et / ou 6^e année** (sans dépasser deux présentations). Les **admis à l'internat qualifiant visent l'obtention d'un titre de spécialiste**. Les étudiants sont alors **internes salariés de l'hôpital**, y travaillent 10 demi-journées et acquièrent des compétences en soins spécifiques et en réhabilitations orales complexes.

3 voies sont possibles : Diplôme d'études spécialisées (DES)

› Orthopédie dento-faciale (3 ans)

Ce DES a pour objectif de former des spécialistes, plus communément qualifiés d'orthodontistes, qui traitent des **dysmorphoses dento-maxillo-faciales**.

› Médecine bucco-dentaire (3 ans)

Ce DES a pour objectif de former les étudiants à soigner des **patients présentant des besoins spécifiques** plus ou moins associés à des pathologies lourdes, des maladies rares, post-carcinologique.

› Chirurgie orale (4 ans)

Le DES de chirurgie orale est un DES à **double entrée médecine et odontologie**. En plus de la pratique chirurgicale, ce DES comprend tout un volet de formation médicale, elle est partagée avec les internes en médecine. En fin de cursus du DES de chirurgie orale, les internes ayant soutenu leur DE de docteur en chirurgie dentaire obtiennent le **statut de Docteur Junior** et peuvent ainsi avoir une pratique professionnelle autonome.

► ACCÈS À DES DIPLÔMES COMPLÉMENTAIRES

> Les **Diplômes d'Université (DU)**, les **Diplômes Inter-Universitaires (DIU)** et les **Attestations d'études universitaires (AEU)** permettent de compléter la formation (<https://dentaire.univ-tlse3.fr/diplome-d-universite>).

> **Les parcours dérogatoires**

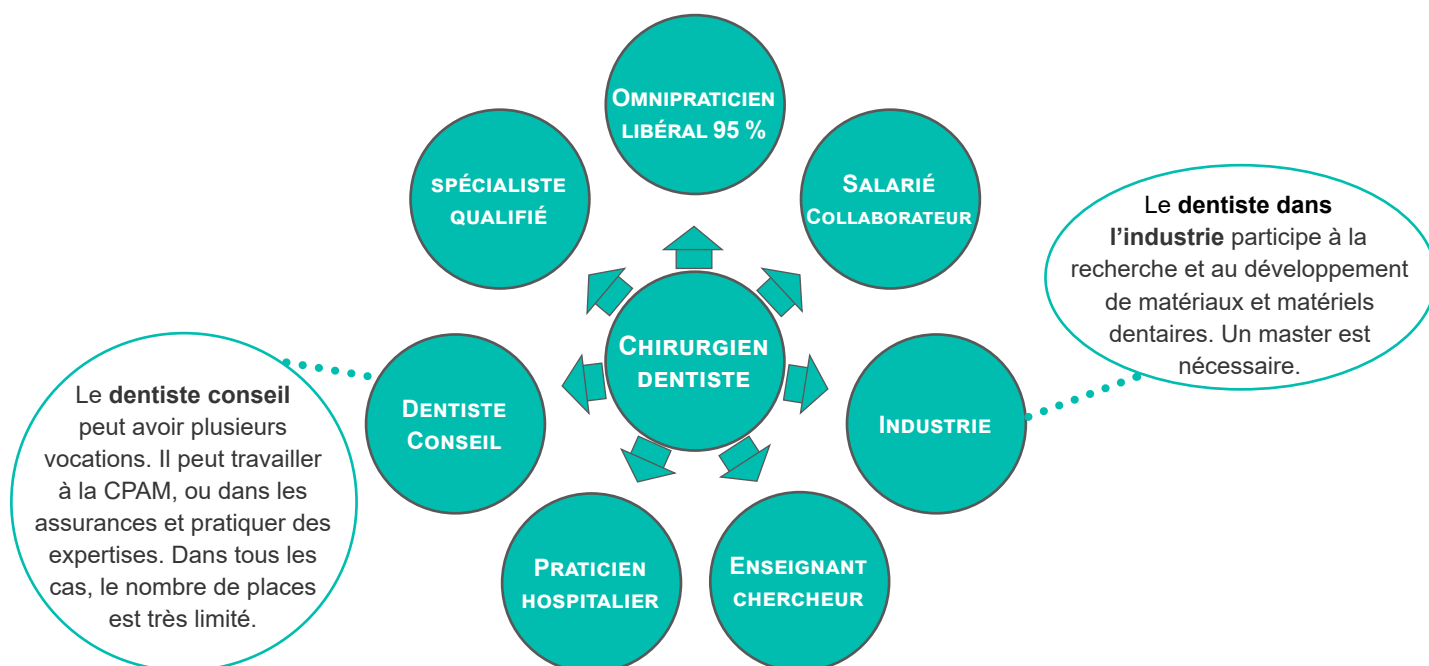
Les étudiants engagés dans un cursus santé peuvent, parallèlement à leurs études, préparer le master 1 de plusieurs masters dans le cadre de parcours dérogatoires (<https://medecine.univ-tlse3.fr/masters>). La délivrance du master 1 nécessite **simultanément la validation d'un certain nombre d'UEs spécifiques au master** et la **validation du deuxième cycle de leurs études en santé**.

L'objectif est de permettre l'accès :

- › aux formations doctorales ;
- › aux carrières de la recherche dans des grands organismes tels que Inserm - CNRS...
- › aux carrières et fonctions hospitalo-universitaires.

► L'EXERCICE PROFESSIONNEL

L'exercice de la profession est **réglementé**. Dans tous les cas, pour pouvoir exercer, les chirurgiens-dentistes doivent être **titulaires du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire** et **inscrits à l'ordre national des chirurgiens-dentistes**.



► VIE ÉTUDIANTE ET ASSOCIATIONS

> Associations étudiantes

- › Association des étudiants en chirurgie dentaire de Toulouse (AECDT) www.univ-tlse3.fr/vie-associative-universitaire/aecdt
- › Tutorat associatif toulousain (TAT). Gratuit, il aide les étudiants de 1^{re} année candidats aux filières MMOP <https://tutoweb.org/accueil>

> Pour en savoir plus

- › Ordre national des chirurgiens-dentistes www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr



Responsable Filière de santé Odontologie

Sarah COUSTY

sarah.cousty@univ-tlse3.fr

Site de la formation

www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/chirurgie-dentaire

Faculté de Santé

Département d'Odontologie

3, Chemin des Maraichers - 31062 Toulouse Cedex 4

Secrétariat

dentaire.secretariat@univ-tlse3.fr

Besoin de conseils sur votre projet de formation ou sur votre orientation ?

SCUIO-IP - Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

Bât. E4 - 272 allée Théodore Despeyroux - 31062 Toulouse cedex 9

www.univ-tlse3.fr/lieux-de-ressources/etre-accueilli-au-scuio

Des questions sur vos démarches de candidature et d'inscription ?

Contactez le service de scolarité :

scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr